



# BOUCLANS

OCTOBRE 2022

INFOS

Chers concitoyens,

J'évoquais il y a un mois ici même les préoccupations relatives à l'inflation du coût des matières premières et du prix des énergies, autrement dit de nos consommations de courant et de nos chauffages.

Pour ce qui concerne nos besoins communaux, la question a été mise en délibéré au dernier conseil municipal, et chacun s'accorde à reconnaître que nous devons faire face à une situation exceptionnelle, mais peut-être aussi durable, en tous cas pour les deux ou trois ans à venir.

Au-delà des mesures déjà prises et des investissements déjà réalisés, il a donc été décidé sans gaîté de cœur l'extinction de l'éclairage public et de l'illumination de l'église entre 23h et 5h (nous recherchons aussi des ampoules de moindre consommation pour l'éclairage de l'église) et l'extinction totale entre le 15 mai et le 15 août. De même cette année, il n'y aura pas d'illuminations de Noël en traversées de routes ou en façades, ou encore en drapeau sur les candélabres. En effet, ces installations sont louées fort cher et qui plus est l'installation elle-même impose l'usage d'une nacelle dont le prix de location avoisine celui des éclairages. Du coup, la commission Cadre de vie travaille déjà à imaginer et réaliser des décorations de Noël qui donneront tout de même à nos villages un caractère festif dont nous avons tous envie et besoin. Enfin, le réglage du chauffage de tous les bâtiments publics respectera les préconisations nationales, soit 19° lorsque le site est occupé, 16° lorsqu'il est inoccupé, et 8° en cas d'inoccupation longue (hors gel). Dans le même esprit, nous travaillerons avec les associations et différents utilisateurs de nos salles communales de façon à optimiser leur occupation et ne pas chauffer des espaces plus grands que nécessaire, tandis que d'autres bâtiments (comme par exemple la salle Citoyens à la mairie) sont chauffés tous les jours quoi qu'il arrive.

Je dois saluer ici l'esprit de responsabilité du conseil municipal qui a approuvé sans réserve ces dispositions parfois difficiles à prendre, même si beaucoup espèrent tout de même pouvoir préserver le caractère traditionnel et festif de cette belle fête familiale de Noël. Ajoutons que le conseil d'école, informé lui aussi, a tout aussi unanimement approuvé ces mesures.

Dans un second temps, nous prévoyons dans nos investissements 2023, le passage en led des 62 luminaires non traités en 2017/2018.

Du côté des pouvoirs publics, à ce jour aucun dispositif crédible d'aide aux collectivités pour faire face à cette crise ne se fait jour malgré l'action conjuguée des différentes associations de représentation. Comment équilibrer nos budgets de fonctionnement 2023, la question reste entière ... Gageons que le congrès national des maires de France qui se tient en novembre réussisse un lobbying suffisant pour obtenir gain de cause, et je ne manquerai pas de vous en informer.

Martial HIRTZEL

## Calendrier



**Du 31/10 au 5/11** : Attention horaires réduits à la médiathèque

**15/11 à 10h** : Histoires pour les p'tites oreilles (0-3 ans)

**18/11 à 20h30** : Conseil municipal

**22/11 à 19h** : Invitation des Francas pour une rencontre avec la cuisine d'Uzel, salle citoyen de la mairie

**22/11 à 20h30** : « Les Petites Fugues » à la médiathèque, rencontre avec l'auteur Jean Baptiste Andrea

**23/11 à 20h** : Réunion publique avec le syndicat mixte des marais de Saône, à Vau-champs

**3/12** : Bouclethon

**17/12** : Repas des aînés

## Infos pratiques mairie :

Mardi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 14h00 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Tel : 03 81 55 20 19

mairie.bouclans@wanadoo.fr

Politeia : Bouclans

# RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 octobre 2022

**Membres présents :** MMES N. DEFRASNE ; V. DUEDE-FERNANDEZ ; M. GRUET ; F. MANZONI ; F. POUPENEY ; E. VERDOT et MM J. BOURRAT ; V. BOUVRESSE ; J-P. GUEY ; J.M. ISABEY ; M. HIRTZEL ; A. MARTIN et G. MICHEL.

**Procurations :** O. POMMEY à N. DEFRASNE ; V. BUGNET à F. POUPENEY ; C. AURIOL à M. HIRTZEL ; S. DENIMAL à JP. GUEY ; V. SIMONIN à M. GRUEY.

**Absent :** J. PERROT-MINOT

**Secrétaire de séance :** V. BOUVRESSE

## DEMANDE DE SUBVENTION DU MOBILIER PÉRISCOLAIRE

Le conseil municipal valide le plan de financement prévu pour l'acquisition d'équipement pour le futur bâtiment périscolaire pour un total de 17 780,45€ HT (subvention CAF attendue : 50% soit 8 890,22€ ; autofinancement 8 890,23€ HT)

## MESURE D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

La crise énergétique et la crise géopolitique ont pour conséquence la hausse sans précédent du coût de l'ensemble des énergies

Le conseil municipal décide :

- L'extinction de l'éclairage public et de l'illumination de l'église entre 23h et 5h et l'extinction totale entre le 15 mai et le 15 août.

- Pas de pose d'illuminations de Noël coûteuses  
- Le réglage du chauffage de tous les bâtiments publics selon les préconisations nationales, soit 19° lorsque le site est occupé, 16° lorsqu'il est inoccupé, et 8° en cas d'inoccupation longue (hors gel).

- L'optimisation de l'occupation des locaux publics, et du réglage du chauffage en périodes d'inoccupation.

Les dispositions ci-dessus entrent en vigueur immédiatement

- Le passage en leds (budget investissements 2023) des 62 luminaires non traités en 2017/2018

## PAIEMENT DES TIMBRES PUBLICITAIRES

Dans le cadre de la promotion de l'agence Postale communale, une opération de communication est organisée, en partenariat avec la Poste, qui comprend entre autres actions la conception et la réalisation de 500 carnets de 4 timbres personnalisés : 3 480€ TTC, destinés à être offerts par la commune à différentes occasions.

Il est à noter que la commune fait l'avance des frais inhérents sur présentation d'une facture de la Poste (branche services/courrier), et que dans un second temps la Poste remboursera la commune à l'euro près, (dans la limite de 9 000€) pour l'ensemble de l'opération de communication (direction départementale de la Poste/présence postale territoriale).

Le Conseil Municipal valide l'opération projetée dans les conditions décrites.

## MANDAT SPÉCIAL POUR PARTICIPATION AU CONGRÈS DES MAIRES DE FRANCE

Le conseil municipal confère le caractère de mandat spécial

au déplacement au 104ème congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France, du 22 au 24 novembre 2022, de Monsieur Martial HIRTZEL, maire de Bouclans. Le conseil municipal décide de prendre en charge les frais de mission, ainsi que les frais d'inscription, pour se rendre au congrès des maires, dans les conditions détaillées par la délibération, sur présentation de justificatifs.

## TARIFS AUX COMMUNES EXTÉRIEURES POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS À BOUCLANS

Le Conseil Municipal valide le coût 2022 de scolarité à appliquer aux communes scolarisant leurs enfants à Bouclans et ayant préalablement accepté la prise en charge de ces coûts comme suit :

Coût par élève de maternelle : 1 642,83 €

Coût par élève de primaire : 666,62 €

## STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Après avoir entendu l'exposé, et pris connaissance des documents transmis avec la convocation à cette séance, le conseil municipal ne valide pas la signature d'une convention avec l'association « la mère Michel » visant à mettre en place une action de régulation de la population de chats errants sur le territoire de la commune, par des campagnes de stérilisation, ni la mise en place d'un parc permettant d'héberger les animaux errants dans un délai permettant le traitement de sa situation car cela serait très coûteux pour la commune, alors que la responsabilité incombe aux propriétaires des chats, pour un résultat aléatoire, les chats stérilisés devant être relâchés sur leur lieu de capture. (12 voix Contre et 6 abstentions)

## LOCATION DE SALLES

Le Conseil Municipal décide d'amender le règlement de location des salles communales, en actant que le paiement, tant de la caution que du montant de la location devra se faire obligatoirement par chèque au nom du locataire.

## RECRUTEMENT D'UN VACATAIRE

Le Conseil Municipal valide le principe du recrutement d'un salarié vacataire par séquences successives entre le 02 novembre et le 31 janvier 2022, avec un maximum cumulé de 3 mois, dans la limite du montant prévu au budget. Considérant qu'il s'agit d'un travail spécifique et ponctuel à caractère discontinu, il sera rémunéré après service fait, sur la base d'un forfait fixé à 14,37€ / heure brut, arrêté chaque fin des mois durant lesquels un travail aura été assuré.

## Inauguration de la banque postale communale et de la maison France Services



L'inauguration de la banque postale communale et de la maison France Services a eu lieu jeudi 6 octobre en présence de : (de gauche à droite)

Malika CHAUPUIS, agent communal de l'APC

Jacques GROSPERRIN, sénateur du Doubs

Jean François COURTOY, directeur régional de la Poste

Thierry MAIRE DU POSET, président de la Commission départementale de la présence postale territoriale (CDPPT)

Un membre de la CDPPT

Martial HIRTZEL, maire de Bouclans

Charles PIQUARD, maire d'Osse et Président de l'association des maires ruraux du Doubs

Jean François LONGEOT, sénateur du Doubs

Claude DALLAVALLE, conseiller départemental

François CUCHEROUSSET, président de la CCPHD

Fabienne WATRIN, agent communal de l'APC



Le traditionnel coupé de ruban devant notre agence postale communale a marqué le 1er anniversaire de l'ouverture de ce service public de proximité. Offrant des horaires d'ouverture élargis et un accueil personnalisé et chaleureux, notre agence accueille en moyenne 25 visiteurs par jour. A cela il faut ajouter une trentaine de rendez-vous par mois pour des accompagnements plus approfondis dans le cadre de France Services, sur des sujets aussi variés qu'un remboursement de l'assurance maladie, une aide dans la déclaration des impôts, un dossier de demande de retraite, la rédaction d'un CV et bien d'autres sujets encore. De plus, le site dispose d'un point numérique accessible en libre-service et d'un bureau pour les entretiens plus confidentiels. Offrir un accès au service public proche de chez soi c'est maintenir l'attractivité de nos villages. En ces temps de changement climatique, jouer la proximité, c'est aussi limiter les déplacements en ville et en voiture. Objectif atteint !

### Agence postale communale et Maison France Service :



1 place de la poste,  
25360 Bouclans



Tél : 03 81 52 24 41

Courriel : [franceservices@bouclans.fr](mailto:franceservices@bouclans.fr)



### Horaires d'ouverture

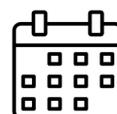
Le Mardi : de 08h30 à 12h00

Le Mercredi : de 08h30 à 12h00 de 14h00 à 17h15

Le Jeudi : de 08h30 à 12h00

Le Vendredi : de 08h30 à 12h00 de 14h00 à 17h15

Le Samedi : de 08h30 à 12h00





les francas  
du doubs



# INVITATION AUX FAMILLES

La commune de Bouclans  
ainsi que les FRANCAS  
vous invitent

**Mardi 22 Novembre à 19H  
à la salle citoyen à la mairie**

pour un temps de rencontre et  
d'échange  
avec **la cuisine d'Uzel.**

Comptant sur votre présence.  
Claire Certoux

## La gendarmerie nous alerte !

Madame G, 20 ans, demeurant AISSEY (25), vend une calculatrice sur le site LE BON COIN. L'escroc entre en contact avec elle par SMS. Il lui envoie un lien tout en lui précisant avoir procédé au paiement. Madame G clique sur ce lien et tombe sur une fausse interface du site LE BON COIN. Elle partage ensuite ses coordonnées bancaires directement sur ce faux site internet.

L'escroc a créé un faux site internet ressemblant au vrai site LE BON COIN afin de récupérer les coordonnées de la carte bancaire de la victime. Bien qu'elle ne subisse pas de préjudice financier dans le cas présent, ses données peuvent être utiles à l'escroc afin de mener à bien d'autres méfaits.

**Ne cliquez pas sur des liens envoyés par des inconnus et préférez vous rendre directement sur le site recherché en tapant son adresse dans la barre d'adresse URL.**

## Médiathèque

Nous vous informons que la médiathèque municipale sera ouverte en horaires réduits du 31 octobre au 5 novembre ; l'équipe des bénévoles vous accueillera uniquement aux horaires suivants :

- mercredi 2 novembre de 14h à 16h ;
- samedi 5 novembre de 10h à 12h.



## Histoires pour les p'tites oreilles (0-3 ans)

**Mardi 15 novembre à 10h**



Rendez-vous pour un moment convivial à la médiathèque !

Au programme : des contes et comptines pour les tout-petits accompagnés par leur parents, grands-parents ou assistant(e)s maternel(le)s.

Séance animée par Myriam Lemerrier (Croqu'livre).

## « Les Petites Fugues » avec les artistes à la campagne



Scénariste et réalisateur né au début des années 70, **Jean-Baptiste Andrea** s'est toujours rêvé poète. Il est aujourd'hui l'auteur de trois romans qui évoquent l'enfance solitaire, mais aussi l'envie d'envisager la nature comme un lieu du sacré, où la beauté nous accueille à bras ouverts et nous révèle.

Son dernier roman, "Des Diables et des Saints" (éd. L'Icônoclaste) paru en 2021, retrace le destin d'un anonyme, Joseph, un musicien de génie rencontré au hasard d'une gare. Le récit explore le parcours de ce personnage singulier, son enfance dans une famille riche et exigeante, puis son adolescence dans un pensionnat où règne la loi du plus fort. Jean-Baptiste Andrea nous fait voyager dans ses univers à la fois durs et touchants, toujours avec beaucoup de tendresse, d'humour et une forme de légèreté.

Cette rencontre se déroule dans le cadre du festival littéraire itinérant Les Petites Fugues, organisé par l'Agence Livre & Lecture Bourgogne Franche-Comté, et en partenariat avec

l'association Des Artistes à la Campagne.

Entrée gratuite – Rencontre suivie d'une séance de dédicaces et d'un verre de l'amitié  
Livres proposés à la vente par la librairie Les Sandales d'Empédocle (Besançon)



## Animaux errants

La commune de Bouclans possède un appareil capable de lire les puces des chiens et chats errants afin de les rendre à leur propriétaire, n'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin.



## Les Francas : Happy Halloween

C'est sous une magnifique journée automnale que 55 petits monstres, sorcières, pirates et autres monstruosités se sont retrouvés aux Francas pour fêter leur Happy Halloween...

La petite troupe a pu défiler dans le vieux village pour rendre visite à Mr le Maire, à Fanny à la MAM, ainsi qu'à Victoria à la Médiathèque.

Ensuite les enfants sont allés s'enflammer à l'espace culturel spécialement décoré sur le thème d'Halloween par l'équipe des Francas. Ils ont pu aussi déguster de magnifiques gâteaux confectionnés par les familles.

Voilà là toute l'importance de l'éducation populaire dans un village.

MERCI A TOUTE L'EQUIPE DES FRANCAS POUR CETTE BELLE ORGANISATION !



## Syndicat mixte des Marais de Saône

Syndicat Mixte



Marais de Saône  
Bassin versant de la source d'Arcier

## Réunion publique ouverte à tous

Mercredi 23 novembre 2022 à 20h00  
à la salle des fêtes de Vauchamps

- ✓ Présentation du syndicat, ses compétences, son rôle et ses partenaires
- ✓ La gestion des milieux aquatiques sur le territoire
- ✓ Quelques exemples de réalisations d'études et de travaux



Sous le haut patronage  
de Monsieur Emmanuel Macron  
Président de la République

**CITOYENNETÉ  
& FRATERNITÉ**  
15 OCTOBRE  
2022  
journée nationale



## « Jeune !?! T'as besoin de quoi pour t'engager dans ta ville »

*Samedi 15 octobre 2022 nous célébrons la Journée Nationale de la Citoyenneté ([www.jncf.fr](http://www.jncf.fr)).*

*Cet événement placé sous le haut patronage de la Présidence de la République est organisé à l'initiative de l'Observatoire de l'Action Sociale (ODAS), avec le soutien de nombreux partenaires tels que les associations Empreintes Citoyennes et Territoires Solidaires d'Avenir.*



A cette occasion, Empreintes Citoyennes et Territoires Solidaires d'Avenir lancent dans les communes de France, auprès des 13 à 25 ans, l'enquête nationale « **Jeune !?! T'as besoin de quoi pour t'engager dans ta ville** ».

L'objectif de cette enquête est double :

- **Donner la parole aux jeunes, identifier leurs attentes et les conditions favorables à leur participation, leur implication et l'engagement dans leur commune.**
- **Soutenir les communes engagées aux côtés des jeunes et valoriser leurs initiatives**

Afin de permettre aux communes de diffuser cette enquête auprès des jeunes de leur territoire et de disposer de leurs propres résultats, Empreintes Citoyennes et Territoires Solidaires d'Avenir mettent à leur disposition un kit de communication et une plateforme de consultation dédiée.

Pour en savoir plus sur l'enquête et les modalités de son administration, contactez-nous :

### Empreintes Citoyennes

« **Empreintes Citoyennes** » © est une association loi 1901, qui depuis 2014 oeuvre en faveur d'une citoyenneté considérée, engagée et responsable pour faire du citoyen un acteur du territoire et des projets. Elle accompagne les collectivités afin de développer une gouvernance de projet partagée et inclusive et de créer les conditions de la participation, de l'implication et de l'engagement des citoyens.

**Joanis Desesquelle – [ambassadeur@empreintes-citoyennes.fr](mailto:ambassadeur@empreintes-citoyennes.fr) – 06 84 57 68 61**

### Territoires Solidaires d'Avenir

Fondée sur la solidarité en pleine crise du Covid, sur la conviction de la force du vivre ensemble et sur la nécessité de l'organiser, en reliant les jeunes et les territoires, Territoires Solidaires d'Avenir lance le **Think Do Tank Impact Solidarité Jeunesses** pour placer les jeunes, tous les jeunes, au coeur de notre société. D'une part, par une contribution active des jeunes dans les décisions des politiques publiques et, d'autre part, par le renforcement de leur capacité d'agir à travers des incubateurs d'initiatives citoyennes et d'employabilité.

**Laurence Gauthier - [territoires.solidaires.asso@gmail.com](mailto:territoires.solidaires.asso@gmail.com) - 06 63 69 49 54**

Association Empreintes Citoyennes – 4, rue Vigée Lebrun 75015 Paris

[www.empreintes-citoyennes.fr](http://www.empreintes-citoyennes.fr) - 01 300 781 07 - [contact@empreintes-citoyennes.fr](mailto:contact@empreintes-citoyennes.fr)



LA FRANCE EN  
TRANSITION



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

